

(KBA.180487)  
PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL  
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU CHEF DE L'ETAT

CABINET MILITAIRE

CHANCELLERIE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail--:--Démocratie--:--Paix

12  
D E C R E T N° 87/143 du 25/04/87,

portant nomination à titre normal dans  
l'Ordre du Dévouement Congolais.

LE PRESIDENT DU ~~COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL~~  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX

- VU - la Constitution du 8 Juillet 1979 de la République Populaire du Congo ;
- VU - la Loi 076/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de l'Ordonnance 019/84 du 23 Août 1984, portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- VU - le Décret 86/903 du 6 Août 1986, désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des Ordres Nationaux et fixant les modalités exceptionnelles d'attributions de la Dignité de Grand Croix ;
- VU - le Décret 86/895 du 6 Août 1986, modifiant le Décret 60/205 du 8 Juillet 1960 portant création de l'Ordre du Dévouement Congolais ;
- VU - le Décret 86/905 du 6 Août 1986, modifiant le Décret 60/205 du 8 Juillet 1960 fixant les modalités d'attributions des décorations des Ordres du Mérite Congolais, du Dévouement Congolais et de la Médaille d'Honneur ;
- VU - le Décret 86/896 du 6 Août 1986, portant réglementation des remises et du port des décorations des différents Ordres Nationaux ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

Article 1er : Sont nommés à titre normal dans l'Ordre du Dévouement Congolais.

AU GRADE D'OFFICIER

- MM.- DUBOIS (Christian), Etablissements SITA
- AVOUNOU Joseph, Fesytralime
- TCHIASSISSA Antoine, C. S. C.
- MANTSITSA Clément, -"-
- NAKAVOUA Auguste, -"-
- CARTRON Jacques, Directeur de la BAB
- NIANGA Maurice, SOH
- MAYELA Auguste, employé civil à l'A.P.N.
- NZONGANI Fidèle, -"-
- KANDA Jean, -"-
- DZANGUE Jean-Baptiste, M.N.P. M. NGOUABI
- DUBOIS (Yves), Directeur Général de CIB
- LEMAIRE (Guy-Jean-Julien), Directeur Général de Vervex
- DIBANTSA (David), SEACO - Brazzaville.
- KOMBO (Albert), Chauffeur au Mini-Aff.Etr. (retraité).

A/C- BOURANZO David, Armée Populaire Nationale.  
Adjt NGOUKA (Philippe), -"-

AU GRADE DE CHEVALIER.

- Mr. - Fidèle BOUKAKA, Etablissements SITA  
- Romain MAYOULOU, -  
- Félicien KAPOULA-MAMPASSI, -  
- Eugène KIVOVOU, -  
- Paul YOUVOUDI, Etablissements VERVEX  
- Jean-Pierre POKOTIAGO, -  
- Thomas LENA, -  
- Albert BATADILA, Fesytralime.  
Mme - Philomène ANZOULI, Fesytrassas  
- Césarine-Charlotte BIFOUMA, Employée civile à l'A.P.N.  
- Bertne BOUTIKI, -  
- Marie Louise BAZEBIDOUJELA, -  
- Jeanne METOUMBA, -  
- Suzanne LOUBASSOU, -  
- Emilienne MAYANDZA, -  
- BALO BESSELA, -  
Mr. - ANGOYA Boniface, employé civil à l'A.P.N.  
- BAYOUNGA André, -  
- MALONGA Jacques, -  
- CYOCO Donatien, -  
- ONDOMCO Joseph, -  
- MAHOURCOU Marcel, Entreprise Brossette.  
- CAMANA Raymond, -  
- MAKOUALA Dominique, B. A. B.  
- MOUANDZA Norbert, Garage Administratif  
- BYTSHIKOU Simon, -  
- IBOUMA Jean Pierre, Région de la Cuvette.  
- KOUPI François, Confédération Syndicale Congolaise  
- PEGOT Jean Raymond, -  
- MOLORGO Joseph, -  
- NGAKOSSO Emmanuel, -  
- DIMI Emile, -  
- MANTOLA Paulin, -  
- DIAMBOMBA Jean Pierre, B. A. B.  
- MAYEMBO Clément, -  
- BOBELOU Jean Paul, -  
- EYELANGOLI Marcelin, -  
- KODILA David, -  
- BOUNDA ZONCO Samuel, -  
- SITOU Paul Albert, -  
- BABENDAMANA Gaspard, -  
- KOKANI Edouard, -  
- KORA Michel, Entreprise Barnier  
- NGOMA Valentin, SEACO  
- GOMA Albert, -  
- SANDO François, -  
- BOXAZOLO Daniel, -  
- TCHICAYA Jean Pierre, SEACO  
- ONGOKO Donatien, Barnier  
Mme. AMANÉ Thérèse, -  
Mr. - MERCIER Paul, -  
- MABOURDOU Albert, Brasserie Primus.  
- OKOULOU (Nicodème), -  
- GARDOUNOU (Gilbert), -  
- NDULO (Patrice), -  
- NDZOULI (Alphonse) Département de la Reforme Agraire

.../...

Mme MFOULOU Henriette , FESITRASSEIC.  
Mr. SIOLO Michel , Eaux et Forêts  
A/C KIFOUMBI , Armée Populaire Nationale  
- GAMPIONO Dominique , -"-  
ADJT OBOULHAS PINA Marguerite , -"-  
A/C- MALANDA Benoît , -"-  
S/C ONDONGO Michel , -"-  
ADJT KIBAKILA David , -"-  
- BOSENGA Henri , -"-  
- ANYOULOU Thérèse , -"-  
- GONDO Henri , -"-  
S/C - OMBAMBI Daniel , -"-  
S/C- MASSALA Prosper , -"-  
- ISSAMBO Camille , -"-  
- LOKAKA Nestor , -"-  
- AMPAGUI Alphonse , -"-  
- OKANDZA Emile , -"-  
- MBENGUE Jean-Marie , -"-  
- ONDONGO-YOKA Abraham , -"-  
- NKOUA-MBI , Daniel , -"-  
- NSIETE Gustave , -"-  
- MBERE Jean Blanchard , -"-  
SGT- ESSOUMBAKA Albert , -"-  
- IBARA-NGUEPO Mathias , -"-  
S/C- IBARA Bruno , -"-  
Mr.- MBOUNGOU (Moïse), Ministère de l'Information, R.T.C.

Article 2 : Les droits de Chancellerie prévus par les textes en vigueur sont applicables.

Article 3 : Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de réception , sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 25/04/87

Par le Président du Comité Central du Parti  
Congolais du Travail, ~~PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE~~  
Chef du Gouvernement, GRAND MAITRE DES SORDRES  
NATIONAUX.

Vu pour l'exécution,

Le Chancelier des Ordres Nationaux,

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

  
Colonel Victor TSIKA-KABALA.-

